

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 81 (1936)
Heft: 4

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Une photo inédite. — Il y a 80 ans : la première fois qu'ils allèrent en train... — Assemblée annuelle des officiers de fourniture des chevaux.

Une photo inédite.

Nous avons le plaisir de reproduire ci-après, à l'intention de nos lecteurs, une photo inédite autant qu'originale, représentant le rassemblement des troupes de la 4^e division avant leur défilé de 1935. Les signes conventionnels qui accompagnent la photo donnent à la fois la composition des troupes de la 4^e division et leur dispositif sur le terrain de l'inspection.

Cette vue, prise à bord d'un de nos avions militaires, est reproduite avec la bienveillante autorisation du commandant de la place de Dubendorf. (Réd.)

Il y a 80 ans...

La première fois qu'ils allèrent en train...

A l'occasion du 80^e anniversaire de notre revue, la *Feuille d'Avis de Lausanne* (7 mars 1936) a reproduit, en l'accompagnant de quelques commentaires, un article paru dans notre première livraison, laquelle date du 23 juin 1856 ! Nous pensons intéresser nos lecteurs en mettant sous leurs yeux cet article, qui leur montrera le chemin parcouru dans le domaine des transports militaires.

(Réd.)

Vous êtes-vous déjà demandé où en était notre armée au milieu du siècle dernier ¹ ?

La *Revue Militaire suisse* — qui fête cette année son 80^e anniversaire — nous donne l'occasion de remonter jusqu'à cette époque déjà lointaine et de découvrir, dans quelques-uns des premiers numéros de 1856, de fort pittoresques renseignements ². On y

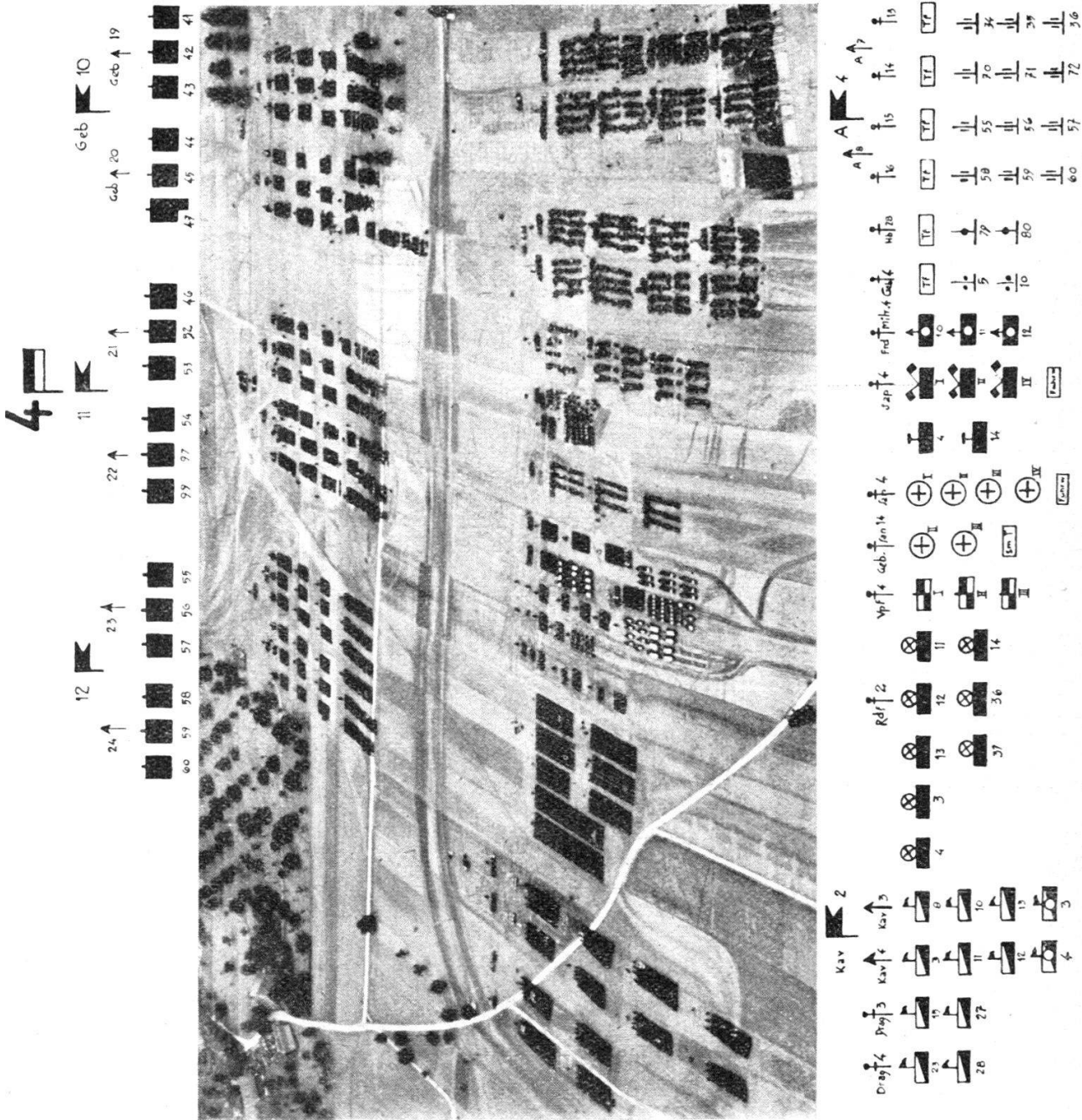
¹ En 1856, l'armée fédérale était composée de 104 264 hommes, dont 82 416 d'infanterie, 6890 de carabiniers, 3063 de cavalerie, 10 365 d'artillerie, 1530 de génie. La landwehr était estimée à 15 ou 20 000 hommes et le landsturm à environ 150 000 hommes.

² Voici quelles étaient les pratiques du tir au fusil en 1856 : à moins de trois cents pas, on visait directement ; à plus de 300 pas, on visait à la coiffure ; à 400 pas, on mettait, pour viser, le pouce étendu en travers du canon et à 500 pas, on pliait le pouce à cheval sur le canon.

trouve, entre autres, une fidèle narration du premier voyage en train que fit jamais une troupe de canonniers dans notre canton.

Il s'agissait de l'école de recrues d'artillerie de Bière, qui dura du 1^{er} juin au 13 juillet 1856.

Les autorités militaires avaient donc décidé de tenter pour la première fois un transport de troupes par chemin de fer, nouvelle dont s'emparèrent les journaux d'alors et que la *Revue militaire suisse* du 23 juin annonce en ces termes :



« ...Il est question, dit-on, pour la fin de l'école, d'une petite nouveauté qui aurait un côté instructif fort utile ; il s'agirait d'une course en chemin de fer avec le matériel ; la batterie s'embarquerait à Morges pour se rendre à Yverdon. »

Quoi que vous pensiez, ce n'était pas une facile entreprise. Il fallait alors charger les canons sur des wagons dont on ne connaissait pas très bien la résistance ; bien des hommes, d'autre part, n'étaient jamais montés sur un train, et l'on ne savait pas comment se comporteraient les chevaux lorsqu'ils verraient le paysage filer sous leurs naseaux.

On fit donc aux soldats et à leurs chefs d'innombrables recommandations et régla la manœuvre dans ses plus petits détails, de la première selle jusqu'au dernier bouton de tunique.

Et l'on partit...

* * *

« Le 4 juillet dernier, écrit l'un des participants de l'expédition, l'école de recrues d'artillerie... descendit à Morges, sous le commandement de M. le major Fornaro, assisté de MM. les instructeurs Le Royer, capitaine, d'Edlibach et Lucot, lieutenants à l'état-major d'artillerie, et des officiers de troupe. La compagnie était composée de détachements de Vaud, de Neuchâtel et de Genève, et forte de l'effectif fédéral de 175 hommes, avec 104 chevaux, conduisant 4 pièces de canon de 6 livres, 2 obusiers de 12 livres et 6 caissons...

» Le trajet de Bière à Morges se fit au milieu d'une pluie assez forte pour qu'on dût songer un instant à renvoyer l'expédition à des temps meilleurs. Heureusement que le ciel s'étant éclairci vers 10 heures, chacun reprit courage, et, la batterie ayant été conduite jusqu'auprès de la gare, l'embarquement eut lieu de la manière suivante :

» A l'entrée de la gare, l'administration avait fait disposer un plan incliné, soit talus en terre, recouvert de gravier, communiquant directement et de niveau avec le dernier plateau ou truck destiné à recevoir les pièces et les caissons. Ces plateaux étaient au nombre de onze, placés à la file les uns des autres et formant un plancher continu...

» A mesure qu'une pièce arrivait au pied du talus, ses chevaux étaient dételés et conduits par les soldats du train près des bahuts¹ destinés à les recevoir. Le terrain en pente les amenait à la hauteur du plancher de ce bahut, et les chevaux de chaque pièce ou de

¹ Le bahut était alors un wagon à bétail. On l'appelait aussi « wagon à bœufs ».

chaque caisson étaient immédiatement embarqués... L'embarquement de tous ces chevaux s'est fait avec une facilité remarquable et sans aucune résistance de leur part ; leur inquiétude était néanmoins visible.

» Une fois la première pièce dételée, les huit canonniers servants la conduisaient, en faisant le mouvement « pour marcher en avant ! » et, après lui avoir fait gravir le talus décrit plus haut, la poussaient en avant jusqu'à ce qu'elle fût arrivée sur le plateau placé en tête... Après cette opération, les huit hommes retournaient prendre leur caisson et le plaçaient derrière la pièce. Dès que cela était fait, on commandait : « Canonniers, montez ! » ce qui s'exécutait comme à la manœuvre. La seconde pièce faisait ensuite les mêmes mouvements, et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la batterie se trouvât embarquée. Pour gagner de l'espace, des canonniers surnuméraires garnirent toutes les places disponibles ; une pièce avec son caisson portait ainsi douze hommes, c'est-à-dire trois par coffre. Le timon de chaque voiture reposait sur le corps de la voiture immédiatement précédente, et y était attaché au moyen de cordes... Pendant ce temps, les employés de l'administration fixaient les roues avec des cales qu'ils clouaient sur place. »

* * *

Comme on s'en aperçoit, l'embarquement ne fut pas précisément une manœuvre simple. Cependant, le narrateur nous apprend qu'elle « dura un peu moins de trois quarts d'heure et que tout se passa sans confusion ni encombrement ».

Le train se composait de 32 voitures : 17 bahuts renfermant les soldats du train et les chevaux, 12 plateaux (vagns plats) portant les canonniers et le matériel, 2 voitures à freins et 1 vagon pour les officiers. Il était remorqué par deux locomotives placées en tête.

« Le trajet de Morges à Lausanne, dit encore le narrateur, s'effectua en 25 minutes et de la façon la plus heureuse. »

A vrai dire, ce dut être un fort original spectacle que ce train filant à travers les prés, avec ses vagns plats et les canonniers assis sur le coffre des pièces, comme au défilé...

Les détails manquent sur la fin de la course. On sait toutefois que le convoi n'alla pas plus loin que Lausanne — bien que l'on eût prévu d'aller jusqu'à Yverdon — et que le débarquement demanda une heure de travail. L'école de recrues s'en alla ensuite à Lutry, où elle fit un tir sur le lac, puis revint à Lausanne le même soir. Elle devait regagner Bière le lendemain en passant par Cossonay.

* * *

Cette expédition intéressa vivement, bien entendu, la population et les milieux militaires qui discutèrent abondamment sur l'utilité du chemin de fer pour le transport des troupes. On se tromperait cependant en croyant que ce moyen de déplacement ne suscita que des enthousiasmes.

« Rien n'exerce et ne fortifie le soldat plus que de longues marches », écrivait un capitaine, dans la *Revue militaire suisse* d'octobre 1856 ; et rien ne l'effémine plus que de voyager en chemin de fer... Servons-nous du chemin de fer avec beaucoup de prudence en temps de paix ; entrer dans les wagons et en sortir est bientôt appris... »

Depuis lors, le temps et l'expérience se sont chargés de tout équilibrer.

M. B.

Assemblée annuelle des officiers de fourniture des chevaux du 1^{er} corps d'armée.

Communiqué.

L'assemblée annuelle des officiers de fourniture des chevaux du 1^{er} corps d'armée a été fixée au *samedi 9 mai*, à *Colombier* (Neuchâtel). Elle comportera l'ordre du jour suivant :

10 h. 30 Rassemblement à *Colombier* (Salle des Chevaliers, Caserne). a) Discussion des affaires administratives (lecture et approbation du protocole du Rapport de 1935 ; désignation du lieu du prochain rapport dans le rayon de la 1^{re} Div. ; propositions individuelles). b) Conférence donnée par le colonel *Collaud*, adjoint du Service Vétérinaire du D. M. F., sur le sujet : *Le Service Vétérinaire de l'armée* (suite).

12 h. 30 Repas en commun au mess des officiers.

14 h. Orientation sur les dispositions prises pour la fourniture des chevaux sur la Place de Colombier, par le capitaine *Perrochet*.

Dislocation.

Tenue : Uniforme (art. 129 R. S.).

Plusieurs invités, parmi lesquels le colonel cdt. de corps Guisan, les cdts des I^{re} et II^e divisions, accompagnés de leur chef d'état-major, nous ont assuré leur participation.

Nous espérons que nos camarades assisteront nombreux à cette assemblée, dont le but est de les tenir au courant des problèmes spéciaux intéressant leur activité et aussi de resserrer les liens d'amitié contractés au cours de leurs services communs.

Pour le Comité : Major MULLER.